

« Le Grand Bonneveine » Atelier du mardi 7 juin 2022

LE CONTEXTE DE LA RENCONTRE

La Ville de Marseille ainsi que la mairie du 6/8 souhaitent rénover leurs parcs et jardins, dont le Parc Bonneveine, en intégrant une démarche de participation avec leurs usagers, pour faire de Marseille une ville plus verte et plus harmonieuse. La Région Sud souhaite apporter son soutien aux projets d'aménagement pour insuffler mieux de Nature en Ville, en adaptation au changement climatique.

Cette rencontre a lieu dans le cadre du programme Nature for City Life porté par la Région SUD, avec le soutien de la commission européenne.

Un premier atelier a eu lieu le 23 février avec 75 participants qui a permis de recueillir le vécu des habitants et leurs envies dans la rénovation du parc, en considérant aussi le changement climatique.

Un second atelier entre élus et techniciens a permis, sur la base des éléments du premier atelier, de définir des invariants et faire des propositions de réaménagement du Parc, mis en esquisse par le Bureau d'études de la Direction des Parcs et Jardins.

Lors de ce troisième atelier, il s'agit de recueillir le point de vue des habitants sur les propositions et d'approfondir certains thèmes et espaces.



LA PARTICIPATION

Ouverture par Mme Nassera Benmarnia avec Mme Anne Meilhac élus de la Ville de Marseille, en présence d'autres élus de l'arrondissement et Mme Marie-Caroline Vallon, chargée de mission à la Région SUD,.

Présence précieuse de la Direction des Parcs et Jardins (Bureau d'étude), Clément Bigot et Brice Dacheux-Auzière.

Une trentaine de riverains et usagers du Parc Bonneveine se sont mobilisés pour contribuer à la rénovation du Parc. Plus de la moitié ont assisté au premier atelier et pourront valider la parole restituée.

Une rencontre animée par Patricia André – SENNSE Culture couleur.

Une partie des participants insiste vraiment sur la nécessité de veiller au calme dans le Parc, limiter les activités générant du bruit, notamment le soir et en proximité des résidences. L'expression est vive à cet endroit, reflet d'une tension forte vécue actuellement par eux, qui trouve ici l'endroit de son expression. Est dite la crainte que cela continue.

En même temps, une autre partie des participants exprime aussi le besoin et l'envie que ce parc, public, soit ouvert et réponde aux besoins et envies de tous les usagers, dans le respect les uns des autres.

Une fois les éléments forts entendus, les participants arrivent peu à peu à passer dans la posture de saisir l'occasion qui s'offre à eux de faire entendre leurs idées dans le futur aménagement. Les travaux en sous-groupes leur permettent finalement d'élaborer les pistes d'aménagements et d'implantation qui satisfont le groupe.

En fin d'atelier, l'ensemble des participants expriment le plaisir qu'ils ont eu, à être entendus.

PRESENTATION DES PREMIERES ESQUISSES



Clément Bigot présente une représentation graphique de la parole habitante, qui est validée par le groupe.

Puis une prise en compte des éléments du site avec 3 niveaux

d'intervention selon les zones :

- Rénover
- Restructurer
- Recréer

(notamment des continuités piétonnes)

Sur la zone prairie, la présentation de deux pré-projets différents permet de visiter les enjeux et les priorités. Cet espace fait l'objet du premier thème exploré en sous-groupe.

LA RECOLTE DES IDEES FORCES DES PARTICIPANTS

Répartis en 4 sous-groupes, les participants sont sollicités sur les thèmes suivants :

1- L'espace prairie englobant la pelouse et l'espace dégagé par la déconstruction du gymnase.

Plusieurs invariants sont posés qui émergent des travaux précédents :

- Ne pas couper d'arbres (sauf mise en danger)
- Installer une barrière végétale d'arbres hauts entre la prairie, et l'Avenue de Hambourg et le parking
- Installer dans ce grand espace :
 - terrain de foot/ballon, plus ou moins formalisé
 - dans ce grand espace, mais pas directement à côté du foot/ballon : localiser les terrains de boules avec des espaces qualitatifs : terrains dédiés, marqués et ombragés.
- Installer des fontaines à boire
- Créer une 'vraie' entrée du parc, visible, marquée par une œuvre d'art pour faire lien avec la thématique 'Culture' du parc Bonneveine. A mettre en lien avec les 3 autres entrées.

Le sous-groupe pose comme nécessité de diminuer le bruit. Et notamment d'installer les espaces sportifs loin des habitations, et pas sur la superficie libérée par le Gymnase.

Le sous-groupe aimerait une surveillance de cet espace comme de l'ensemble du parc. L'idée clôtures est suggérée sans être retenue.

Après un cheminement intense et l'apport de solutions techniques, le groupe s'accorde sur :

- La création d'une butte végétale et arborée entre les jeux dynamiques et le cheminement près des habitations ; butte cohérente avec l'état d'esprit du parc et générateur d'une barrière sonore.

- Les espaces de jeux de ballons pourront être installés sur l'actuelle prairie, avec installation d'arbres pour adoucir l'espace et amener de la fraîcheur.
- Préférence pour ne pas installer de cages, mais plutôt des bandes au sol pour indiquer, mais pas fermer à uniquement cet usage
- Installation de toilettes et points d'eau à proximité des deux espaces sportifs (ballons et tennis par exemple)

En résumé, un espace en 3 parties, sport côté avenue, butte végétale, promenade piétonne côté habitations (en évitant le mobilier urbain à cet endroit pour ne pas créer de nuisance).

Question de la place des boulistes dans le parc : sujet retravailler ou du moins périmètre à redéfinir pour un meilleur partage des espaces.

2- La zone des cratères

Espace le plus compliqué techniquement, ces cratères offrent beaucoup de possibilités et de contraintes.

Volonté de garder les cratères et de leur donner une fonction.

Pour le grand cratère, choix d'installer une aire de jeux pour les petits (1-6ans) avec sol souple, fluant : copeaux, graviers... choisir des jeux en lien la nature – rondins, parcours...

Pour le cratère moyen, envie d'installer un coin lecture, zen, calme.

L'enjeu principal concerne l'accès au cœur des cratères. La descente en courant, bien que très appréciée des enfants, n'est pas suffisante pour un projet public. Les installations doivent être accessibles à tout public, notamment personnes à mobilité réduite, et aussi poussettes, etc... Imaginer aussi l'accès aux personnes en situation de handicap autre que moteur (privées de vue ou d'audition...)

Idée de créer une jonction entre les deux cratères, ou d'abaisser la frontière entre les deux. Une étude spécifique sur ce point est à mener.

Pour le petit cratère, déjà utilisé en zone de compost : maintenir l'usage pour les espaces verts et rendre la zone accessible aux riverains en zone déchets verts, avec hôtel à insectes, panneaux pédagogiques et pour se servir en compost de déchets verts.

L'idée d'un compost partagé de déchets ménagers est possible dans le square, mais nécessite l'accompagnement par une structure en compétence de le faire vivre.

Côté lumières, installer des éclairages bas, permettant le cheminement, mais pas l'installation pour des activités en soirée.



3- La place de l'Art dans le Parc Bonneveine

Atelier en présence de M. Thierry Ollat, le directeur du MAC, qui réouvre cet automne.

Le groupe relève ce qui existe déjà dans le parc, notamment des œuvres déjà installées, des perspectives architecturales du parc à garder au maximum, utiles pour faire des parcours artistiques.

Il pourrait y avoir un peu plus de structures, et aussi l'installation de mentions pédagogiques. Le MAC réfléchit à avoir davantage de porosité avec le Parc.

Idée d'un parcours patrimonial dans tout le parc, patrimoine Nature & Culture, avec un plan à l'entrée, avec QRcode et/ou petits écriteaux.

Côté spectacle vivant :

La mairie de secteur organise déjà des spectacles dans les jardins, deux propositions cet été en danse et musique.

Il pourrait y avoir un festival qui se tiendrait à Bonneveine, du type des arts éphémères dans le 9^{ème} et 10^{ème} arrondissement, ou le printemps de l'Art contemporain.

Idée de garder un cratère pour une agora/amphithéâtre pas retenue par le groupe pour limiter le bruit.

Avoir des séances de ciné en plein air ? concert ? Kiosque à musique dédié ?

Volonté de garder un accès gratuit au public, et pour que cela ne coûte pas trop cher, orientation vers une programmation ultra locale, avec des petites formes, petits spectacles, très associatives, au fil de l'eau, et quelques temps forts.

Pour les petits spectacles, cible environ 3 à 6 dans l'année, en fin de journée, mais pas le soir, genre 18h-20h, avec des petites jauges, à installer dans la zone où l'on tient la rencontre de ce jour.



4- Mobilité et éco-gestion du parc Bonneveine

La mobilité dans le parc :

Demander l'installation/le passage d'une piste cyclable sur l'Avenue de Hambourg auprès de la métropole qui en a la compétence.

Ce travail permettrait d'être en cohérence avec la plantation d'arbres d'alignement, de mieux annoncer le parc et de traiter les entrées.

Hypothèse aussi d'une piste qui passe dans le parc, le long de l'avenue de Hambourg, ou au sein du Parc (vigilance aux conflits d'usages enfants...) – à réfléchir aussi avec la Métropole.

Envie de voir un itinéraire de la mer aux collines.

Enjeu à bien contrôler l'accès des deux roues, autorisant vélos et vélos cargo, mais empêchant motos et scooters.

La question de fermer le parc est reposée ici. C'est un parc traversant. Fermer permettrait de retravailler les lisières. Il y a un vrai enjeu à redéfinir les entrées du parc afin de le rendre lisible/visible notamment coté de boulevard de Hambourg

Eco-gestion du parc :

Ce qui pourrait être fait en plus : densifier les plantations, boisement à caractère forestier, forêts urbaines : rajout de boisements ou d'arbres ou arbustes pour densifier.

Anticiper la sénescence (vieillesse) des arbres et donner de la place à des petits.

Bien gérer les eaux pluviales, notamment côté chemin de la Sarette.

Végétaliser les abords, pour limiter le bruit du boulevard.

Créer une nouvelle entrée en la signalant davantage, côté Hambourg, en talus.

Dans la démolition du gymnase, pratiquer une densification végétale, pour limiter le bruit – travailler en strate.

Une question émerge sur les fleurs, et plus généralement le jardinage par les citoyens.



Il ne s'agirait pas ici de jardin partagé (déjà présent chemin de la Sarette), mais plutôt d'un espace d'arbres fleuris et autres fleurs. L'entretien nécessaire pourrait faire l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Aujourd'hui, validation d'installer « une bande à planter » dans le plan de réaménagement.

Au-delà des plantations et de l'entretien, enjeu central pour permettre l'évolution des représentations.

Il y a 25 ans, était pratiquée une gestion horticole, avec par exemple, des interventions sur les platanes en « tête de chat » « en candélabre » pour rabaïsser les jeunes pousses.

Aujourd'hui on favorise un port plus libre des arbres et des arbustes, pour favoriser les oiseaux par exemple et la biodiversité...

Un travail en profondeur à mener sur la communication de la logique écolabel, lien à faire avec le travail mené avec le laboratoire de recherche LPED et le Parc urbain à papillon .

ELEMENTS DE CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier ci-dessous est prévisionnel et potentiellement sujet à modification, notamment suite à des contraintes techniques qui pourraient se révéler.

Premier semestre 2022 : démarche de participation citoyenne

Automne 2022 : présentation du plan aux citoyens

Fin 2022 : vote du projet

Année 2023 : Mise en marché et sélection des entreprises

Début 2024 : Début des travaux.

CONCLUSION

Cette séance de participation citoyenne conduit le groupe à proposer des aménagements, des installations et des programmations qui correspondent aux besoins et envies des usagers, riverains, boulistes, adolescents, joueurs de balles et ballons, familles, promeneurs, amateurs de culture...tout en conservant la trame et l'identité caractéristique du Parc Bonneveine.

Une place importante est faite à la végétation comme outil d'atténuation du bruit et d'adaptation au changement climatique avec la recherche d'ilot de fraîcheur et de favorisation de la biodiversité. Une attention spécifique sur la perméabilité des sols et gestion des eaux de pluie.

L'avant-projet final qui aura été dessiné sur la base des riches échanges de ces 3 ateliers fera l'objet d'une présentation aux citoyens à l'automne.

La Ville et la Région remercient chaleureusement les participants de s'être mobilisés pour ce parc Bonneveine.

Le groupe exprime le plaisir à avoir pu contribuer à cette démarche, à être entendu, dit combien c'est important pour eux.

Chacun se sépare avec légèreté, et plaisir de se retrouver pour voir les prochains plans.

